

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit septembre** le Conseil Municipal de la Commune de Panazol, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Fabien DOUCET, Maire**

*Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : 22 septembre 2023*

*Nombre de conseillers en exercice : 33*

*Quorum : 17*

*Nombre de conseillers présents : 27*

**Présents :** Fabien DOUCET, Isabelle NEGRIER-CHASSAING, Laurent CHASSAT, Franck LENOIR, Anca VORONIN, Jean DARDENNE, Alain BOURION, Clément RAVAUD, Pascale ETIENNE, Martine LERICHE, Jocelyne LAVERDURE DELHOUME, Jacques BERNIS, Stéphanie PANTEIX, Francis COISNE, Marie Noël BERGER, Danielle TODESCO, David PENOT, Lucile VALADAS, Jean-Christophe ROMAND, Cyril GRANGER, Claire MARCHAND, Christian DESMOULIN, Martine NOUHAUT, Emilio ZABALETA, Gille MONTI, Laurence PIPERS, Valérie MILLON.

### **Excusés par procuration :**

Aurore TONNELIER donne procuration à Clément RAVAUD en date du 25 septembre 2023

Marie-Pierre ROBERT donne procuration à Jocelyne LAVERDURE DELHOUME en date du 27 septembre 2023

Alexandre DOS REIS donne procuration à Fabien DOUCET en date du 28 septembre 2023

Jean-Pierre GAUGIRAN donne procuration à Laurent CHASSAT en date du 28 septembre 2023

Bruno COMTE donne procuration à Cyril GRANGER en date du 28 septembre 2023

### **Absente :**

Marie-Anne ROBERT KERBRAT

### **Secrétaire de séance : Jacques BERNIS**

**Objet :** Forêts communales – dossier renouvellement de la certification des forêts communales et de l'adhésion à l'association PEFC NOUVELLE AQUITAINE

### **Délibération 2023 – 82**

#### **Rappel du contexte :**

L'association PEFC Nouvelle Aquitaine a pour objectif de développer un système de certification de la gestion forestière durable qui tienne compte des caractéristiques de la forêt limousine.

La Commune, à l'issue de la délibération du Conseil Municipal en date du 24 février 2009, a choisi pour la première fois d'y adhérer pour une période de 5 ans et pour une superficie d'environ 18 hectares situés essentiellement dans la Vallée de la Vienne, étendue aujourd'hui à 107 ha 44 a et 13 ca, au fil des acquisitions successives.

La validité de l'adhésion arrivant à échéance, l'extension de la forêt communale ainsi que la mise à jour des surfaces soumises au régime forestier nous conduisent à renouveler cette adhésion, et ce pour les 107 ha 44 a et 13 ca qui correspondent à la surface soumise au régime forestier.

Les tarifs de l'adhésion pour 5 ans sont de 20 € et de 0,65 € par hectare, soit un total d'environ 90 €.

Le Conseil Municipal est invité à approuver le renouvellement de l'adhésion à l'association PEFC Nouvelle Aquitaine et à autoriser le Maire à signer tout document nécessaire à cette adhésion.

## DÉLIBÉRATION

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée l'intérêt pour la Commune d'adhérer à l'Association Limousine de Certification Forestière « PEFC Nouvelle Aquitaine » en vue de participer au développement et à la promotion de la gestion durable des forêts du Limousin, et de soumettre la gestion des forêts communales au respect du cahier des charges PEFC.

**VU** le plan d'aménagement de la forêt communale de Panazol élaboré par l'ONF pour la période 2014-2033 et approuvé par arrêté préfectoral en date du 15 janvier 2014 ;

**VU** la délibération n° 2022-014 du 25 janvier 2022 relative à la mise à jour des surfaces bénéficiant du régime forestier ;

**VU** l'extrait de matrice cadastrale des parcelles et des surfaces bénéficiant du Régime Forestier ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de renouveler l'adhésion à l'association PEFC Nouvelle Aquitaine ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'harmoniser les surfaces bénéficiant de la certification PEFC et celles bénéficiant du Régime Forestier ;

**CONSIDÉRANT** avoir été suffisamment informé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**

### DÉCIDE :

- **DE RENOUVELER** l'adhésion de la Commune au système de certification PEFC pour les forêts communales bénéficiant du Régime Forestier ;
- **ADHÈRE** ce faisant à la politique de gestion durable du PEFC Limousin ;
- **S'ENGAGE** à régler la contribution d'adhérent (20 € de cotisation nationale + 0,65 €/ha) pour 5 ans ;
- **AUTORISE** le maire à signer les documents nécessaires à cette adhésion et le charge de réaliser toutes les formalités nécessaires.
- **INSCRIT** les crédits nécessaires à la dépense

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

En Mairie, le 29 septembre 2023

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le 03/10/2023

Publié ou notifié

04/10/2023



## EXTRAIT DE MATRICE CADASTRALE

DIRECTION TERRITORIALE : CENTRE OUEST AQUITAINE				concernant les propriétés inscrites au folio sous le nom de :		
AGENCE TERRITORIALE : LIMOUSIN						
COMMUNE Panazol				commune de PANAZOL		
Section	N° de la parcelle	Lieu-dit	Surface totale de la parcelle (en ha)	REGIME FORESTIER		
				Surface relevant du RF (en ha)	Acte d'application du RF	Date d'application du RF
AA	26	SOUDANAS	0,8334	0,8334	AP	20/07/2017
AB	7	LES PRES DE SOUDANAS	1,3638	1,3638	AP	20/07/2017
AX	1	LA CIBLE	2,3311	2,3311	AP	20/07/2017
AY	29	PROXIMART	1,1185	0,7906	AP	20/07/2017
AZ	1	LA LONGE	6,2930	5,8473	AP	19/03/2014
AZ	2	LA LONGE	1,5441	1,5441	AP	19/03/2014
BE	6	CARRIERE DU PUY MOULINIER	1,3452	1,3452	AP	16/02/2012
BE	7	CARRIERE DU PUY MOULINIER	18,2131	17,6906	AP	19/03/2014
BE	11	PONT DU PALAIS	0,9371	0,3609	AP	19/03/2014
BE	12	PONT DU PALAIS	0,1112	0,1112	AP	20/07/2017
BE	13	PONT DU PALAIS	0,4272	0,4272	AP	20/07/2017
BE	14	PONT DU PALAIS	1,7839	1,7839	AP	19/03/2014
BE	15	PONT DU PALAIS	1,6827	1,6827	AP	19/03/2014
BE	25	LE GRAND PRE	4,2444	4,2444	AP	28/07/2021
BE	33	BOIS DU PUY MOULINIER	0,8377	0,8377	AP	16/02/2012
BE	34	BOIS DU PUY MOULINIER	8,0495	8,0495	AP	16/02/2012
BE	35	BOIS DU PUY MOULINIER	1,2294	1,2294	AP	16/02/2012
BE	37	BOIS DU PUY MOULINIER	0,9376	0,9376	AP	19/03/2014
BE	72	PRES DU PUY MOULINIER	0,4920	0,4920	AP	19/03/2014
BE	73	PRES DU PUY MOULINIER	6,0315	6,0315	AP	19/03/2014
BE	75	PRES DU PUY MOULINIER	0,6574	0,6574	AP	19/03/2014
BE	76	PRES DU PUY MOULINIER	0,0973	0,0973	AP	19/03/2014
BK	2	DES RIVETS	9,9748	9,9748	AP	19/03/2014
CC	21	PONT DE LAVAUD	2,3844	2,3844	AP	20/07/2017
CC	43	PLANCHE D'AUZE SUD	1,4398	1,4398	AP	20/07/2017
CC	44	PLANCHE D'AUZE SUD	0,8548	0,8548	AP	20/07/2017
CP	1	MAS LA COTE	1,6175	1,6175	AP	20/07/2017
CR	22	MORPIENAS EST	10,8911	4,3576	AP	20/07/2017
CS	1	MOULIN DU BAS FARGEAS	22,9867	15,4832	AP	08/03/2022
CS	2	MOULIN DU BAS FARGEAS	1,7546	1,7546	AP	19/03/2014
CT	9	LAUZALET	0,3571	0,3571	AP	20/07/2017
CX	5	LA GRELE	3,4147	0,6787	AP	19/03/2014
CX	7	LA GRELE	0,2947	0,2947	AP	19/03/2014
CX	10	LA GRELE	1,4428	1,4428	AP	19/03/2014
CX	11	LA GRELE	3,2010	1,0377	AP	19/03/2014
CX	12	LA GRELE	0,9751	0,2832	AP	19/03/2014
CX	13	LA GRELE	0,2701	0,2701	AP	19/03/2014

## EXTRAIT DE MATRICE CADASTRALE

DIRECTION TERRITORIALE : CENTRE OUEST AQUITAINE	
AGENCE TERRITORIALE : LIMOUSIN	
COMMUNE	Panazol

concernant les propriétés inscrites au folio  
sous le nom de :

commune de PANAZOL

Section	N° de la parcelle	Lieu-dit	Surface totale de la parcelle (en ha)	REGIME FORESTIER		
				Surface relevant du RF (en ha)	Acte d'application du RF	Date d'application du RF
CX	14	LA GRELE	2,4229	2,4229	AP	19/03/2014
CX	15	LA GRELE	0,1306	0,0743	AP	19/03/2014
CX	18	LA CROIX MARGOT	0,1114	0,1114	AP	19/03/2014
CX	19	LA CROIX MARGOT	0,9698	0,9698	AP	19/03/2014
CX	20	LA GRELE	0,6683	0,4680	AP	19/03/2014
CX	21	LA GRELE	0,6138	0,6138	AP	19/03/2014
CY	98	LA CROIX MARGOT	0,8084	0,8084	AP	19/03/2014
CY	99	LA CROIX MARGOT	1,7485	1,0529	AP	19/03/2014

Surface cadastrale totale : 129,8940

Surface relevant du Régime Forestier : 107,4413 hectares



PANAZOL - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DELIB82

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 29/09/2023

Objet : Forêts communales - dossier de renouvellement de la certification des forêts communales et de l'adhésion à l'association PEFC Nouvelle Aquitaine

Nature : Délibérations

Matière : Urbanisme - Actes relatifs au droit d'occupation ou d'utilisation des sols

Date de télétransmission : 03/10/2023 Agent de transmission : Carole DANCHE - MAIRIE

Acte : Délib 82 -Forêts communales dossier renouvellement de la certification des forêts communales et de l'adhésion à l'association PEFC

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218711406-20230929-DELIB82-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 03/10/2023